Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 2 Joumada II 1445
15 Décembre 2023

N° 146

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2838**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2840**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2846**
Homologation de résolutions **2847**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2847**
Avis aux créanciers..... **2854**
Convocations
Sociétés anonymes **2856**
Sociétés à responsabilité limitée **2858**
Autres sociétés **2858**
Divers
Avis au public..... **2859**
Rectificatifs **2862**
Actes Administratifs
Avis au public **2863**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE CIL SICAR

Société anonyme

Au capital social de 1.050 000 Dinars

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

ID : 1138055 G

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 Novembre 2023, enregistré à la recette des Finances Rue Ghandi, le 27 Novembre 2023, quittance n°M090151, enregistrement n° 23505887, et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 5/12/2023, dossier n°2023182602, il a été décidé ce qui suit :

1. Réduction du capital social de 50.000 DT pour le ramener de 1.050.000 DT à 1.000.000 DT et ce par voie d'annulation d'actions avec remboursement en numéraire aux actionnaires proportionnellement à leurs participations et avec ajustements des rompus;

2. Modification de l'article 6 des statuts;

3. Diverses questions.

2023T01189SANB2

STE TUNISIENNE DE CONDITIONNEMENT ALIMENTAIRE

Capital social : 257000.000 DT

Siège social : Zone Industrielle Mghira 2 Fouchena Ben Arous

MF : 0881201H

Suivant procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 4/12/2023 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 11/12/2023 sous le n°23705341 quittance n°M101277, il a été publié au centre national du registre des Entreprises le 12/12/2023 sous le n°2023184475

Il a été décidé :

- Autorisation à Mr Mohamed Zouhair Gaddouna de signature de la promesse de vente de la totalité de la propriété dite propriété société du conditionnement alimentaire objet du titre Foncier n°73953 Ben Arous sise à Fouchena.

- Autoriser à Mr Mohamed Zouhair Gaddouna à Accomplir toutes les formalités légales requises.

2023R02980SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

SOCIETE D'EQUIPEMENT AERONAUTIQUE LATELEC

SEA LATELEC

Société anonyme Non-Résidente

Capital social : 31.878.400 Dinars

Siège social : Lotissement N°50 - Z.I. Mghira - 2082 Fouchana

Identifiant Unique : 0614941B

Aux termes d'une délibération en date du 15/6/2023, l'assemblée générale - extraordinaire a décidé d'augmenter le capital par conversion d'une créance certaine, liquide et exigible de la société LATELEC d'un montant de 26. 678. 400 dinars par la création de 1 067 136 actions nouvelles de valeur nominale de 25 dinars chacune, pour porter le capital social de 5.200.000 dinars à 31.878.400 dinars.

- L'augmentation du capital a été réalisée suivant Acte reçu par Mme. le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 4/12/2023 sous Registre des récépissés N° 10486 sous Enreg n°23805703 Qn°10484).

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 15/6/2023 lequel procès-verbal a été enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 20/10/2023 (sous En°23504935 Qn°9144).

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom du souscripteur, son domicile, le nombre d'actions souscrites, ainsi que le montant.

3/ Un exemplaire du Certificat de délibération du 15/6/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau -Tunis le 4/12/2023 (sous En°23805704 Qn°10488)

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée. L'article 6 des Statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 31.878.400 dinars divisé en 1.275.136 actions de 25 dinars chacune, entièrement libérées.

A été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 5/12/2023 et publié le 8/12/2023 sous BORNE n°244 et annonce n°2023182867

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/6/2023

- Un exemplaire du Certificat de délibération du 15/6/2023.

- Un exemplaire de la déclaration de souscription et de versement du 4/12/2023

- Un exemplaire de la liste du Souscripteur du 4/12/2023.

2023402939SANB2

SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SCG

Société anonyme

Capital social : 14.661.952 Dinars

Siège social : 75, Avenue Kheireddine Pacha - App. B15 - Montplaisir 1073 Tunis

IU : 0008232A

- Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 5/5/2023 enregistré à la Recette des finances, Montplaisir le 12/6/2023 sous

(Qn°M058739 Enreg n°23803700 et suivant une Attestation de la Bourse de Tunisie enregistrée le 21/6/2023 sous n° E 2023-699).

- Les administrateurs ont approuvé une cession d'actions.

- Un exemplaire du PV et de l'Attestation a été déposé auprès du Registre national des entreprises le 17/7/2023 sous dossier n°2023136710 sous IU.N°0008232A.

2023402944SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2022

Société Comptoir Zarraa des matériaux de construction

Capital social : 150.000 DT

Adresse de siège social : Houmt souk Djerba

Registre de commerce : N°987785D

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 septembre 2022, enregistré à la recette des finances de houmt souk jerba sous l'enregistrement n°22504108 Quittance n°M083414, dont un exemplaire du PV a été déposé au registre national des entreprises de Médenine sous le n° 202399278 en date du 12/4/2023, il a été décidé comme suit :

- Augmentation du capital social de la société de cent mille dinars, il devient cent cinquante mille dinars

- Mise à jour de l'article 5 du statut de la société.

- Répartition des parts sociales et mise à jour de l'article 6 du statut de la société.

Le capital social est divisé en 15000 parts sociales de 10 dinars chacune. Ils sont divisés comme suit :

* Abdelkader Zarraa 14800 parts sociales d'une valeur de 148000 mille dinars.

* Maha Safi 200 parts sociales d'une valeur de 2000 mille dinars.

- Mise à jour de l'article 12 du statut de la société en ajoute :

Tout associé représente moins de 5 %, du capital de la société ne peut pas déléguer aucun non associé pour le représenter aux assemblées ordinaires et extraordinaires.

2023R02969SRLB2

«Promochimie»

Sarl au capital de 1 200 000 DT

28 rue de l'Energie (8601) ZI la Charguia - 2035, Tunis - Carthage

Identifiant Unique : 0003071E

L'Assemblée générale ordinaire des associés du 12 octobre 2023 (p.v enregistré RF Charguia, 20 novembre 2023, n°23709207, quitt 118122), a renouvelé pour une durée se terminant avec l'AGO appelée à statuer sur l'exercice 2025 : - à M. Peter Bismuth le mandat de co-gérant de la société avec les pouvoirs séparés les plus larges pour gérer la société; - à M. Sami Jemmali le mandat de co-gérant de la société avec les pouvoirs énumérés et plafonnés ; au cabinet «IAM» son mandat de commissaire aux comptes de la société.

Un exemplaire du p.v a été déposé au Registre National des Entreprises le 1er décembre 2023 sous le n°2023181986.

2023R02978SRLB2

«SOCIETE NOUVELLE DE DECOR ET PLATRE»

«SONODEC»

SARL au capital de 1.000 dinars

Route Saltnia km7.5 Sidi Bouali n°115 Sakiet Eddaier - Sfax

M.F : 1275312V/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/12/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 4/12/2023, sous le n°23506814, quittance n°M007504, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 5/12/2023 sous le n°2023182623, les associés ont décidé la clôture et la cessation d'activité de la société à partir du 02/12/2023 et la nomination de Mr Ilyes Rebai titulaire de la CIN n°08798569 liquidateur de la société.

Il est à signaler que tout créancier de la société est tenu de donner des justificatifs de sa créance au liquidateur nommé dans vingt jours à compter de la date de parution de cette annonce à l'adresse suivante : BP n°20 Sidi Abbes 3062.

2023X01578SRLB2

Dissolution anticipée d'une société

Société : TREND ALU CONCEPT BY MMB SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital : 10.000 Dinars

Siège : BR N°4 - Résidence le Palace, 63 Avenue Hédi Nouira, Ennasr 2 Ariana

MF : 1765755X/A/M/000

Identifiant unique RNE : 1765755X

Suivant PV de l'A.G.E du 4/12/2023, enregistré à la recette des finances de Boumhel, le 5/12/2023, quittance n°M071123, sous le n°23503884, dont un exemplaire a été déposé au RNE (Guichet central), le 8/12/2023 sous le n°2023183794. Il a été décidé : la dissolution anticipée de la société avec date d'effet du 30/11/2023 et la nomination de Mr Mohamed Ben Amor, liquidateur.

2023402928SRLB2

DOCAPOSTE TUNISIE

SARL au capital de 20.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Chotrana II - Lot n°114 2083 Raoued - Ariana

IU : 1396848/W

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Raoued le 4 décembre 2023 sous le n°23706059, quittance n°M127160 dont un

exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 8 décembre 2023 sous le n°2023183771, il a été décidé d'approuver le projet de traité de fusion absorption de la société GENITECH TUNISIE par la société DOCAPOSTE TUNISIE et donne tous pouvoirs au Gérant Mr Michel CORDIER pour la réalisation définitive de l'opération de fusion absorption.

Les créanciers de la société GENITECH TUNISIE sont invités à remettre leurs titres de créances au siège de la société DOCAPOSTE TUNISIE sise à la Zone Industrielle Chotrana II - Lot n°114-2083 Raoued Ariana dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023402937SRLB2

GENITECH TUNISIE

SARL au capital de 15.000 Dinars

Siège social : Pôle Technologique El Ghazela - 2088 Ariana

IU : 1065725/V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Raoued le 4 décembre 2023 sous le n°23706058, quittance n°M127158, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 8 décembre 2023 sous le n°2023183769, il a été décidé d'approuver le projet de traité de fusion absorption de la société GENITECH TUNISIE par la société DOCAPOSTE TUNISIE et donne tous pouvoirs au Gérant Mr Olivier NICOLAS pour la réalisation définitive de l'opération de fusion absorption.

Les créanciers de la société GENITECH TUNISIE sont invités à remettre leurs titres de créances au siège de la société DOCAPOSTE TUNISIE sis à la Zone Industrielle Chotrana II - Lot n°114 -2083 Raoued Ariana dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023402938SRLB2

AUTRES SOCIETES

L'entreprise Communautaire locale Capsa AL NADIFA

Adresse : Hay Al-Sourour, Gafsa

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 11/4/2023, enregistré à la recette des finances, rue Farhat Hached, Gafsa, sous le numéro 23809556 et parvenu sous le numéro M063918, et après inspection par huissier de justice Al-borni Mohamad, inscrit sous le numéro M029199 à la recette des finances de Gafsa, l'expert comptable, Faisal Zriba, a été nommé commissaire aux comptes de société communautaire locale capsa al nadifa.

2023X01557SODB2

La Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles «MOTOCOP»

RNE : 033535H

Siège social : 24 rue de Guinée 1002 Tunis

Capital : 328950 dt

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 octobre 2023 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis sous le numéro 23806775 quittance numéro M095400 et M095412 en date du 2 novembre 2023 déposé au registre national des entreprises sous le numéro 2023174630 en date du 9 novembre 2023 il a été décidé ce qui suit :

1) La nomination de monsieur Sami Ghazel directeur général adjoint chargé de la gestion courante de la société.

2023402945SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de l'avenue de l'indépendance Le Bardo le 13/11/2023 quittance n°M076829 n° d'enregistrement 23204432 la Société Alexander Car Company SARL M.F. 874066C représentée par Mr Adnen Ben Abdelaziz Mansour a vendu à Mme Habiba Bent Mohamed Habib Nasri tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°36 bis rue Illissa Bardo exploité pour vente et location de voiture.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez le Maître Nadia Chaouachi son bureau sis au n° 9 avenue Habib Thameur Immeuble Safir Manouba pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk du 29/11/2023.

2023T01191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Rawed le 4/12/2023 sous le n°23206065 Quittance n°M127272 Mme Faouzia Khazri a vendu à Mr Foued Asseli tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°1 Rue Tahran Raoued Ariana Nord exploité pour vendre des fruits secs.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à son adresse n°1 Rue Tahran Raoued Ariana Nord.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7/12/2023.

2023T01192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances la Goulette le 12/9/2023 quittance n°M098859, Mr Abdlekrim Bechikh a vendu à Mr Saifeddine Ben Sassi le fonds de commerce du local situé au n°27 Avenue de Carthage Ain Zagwen la Marsa Tunis ; la vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 29/9/2023, toute opposition doit être notifiée au bureau de maître Ben Mahmoud Basma avocate 10 av. Habib Bourguiba

Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

2023T01195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances El-Mourouj Tunis le 28/8/2023 n° d'enregistrement 23204149 Quittance n°M067581 Iheb Farhani domicilié à la résidence S.S.B n°54 Mourouj 4 Ben Arous a vendu à Naziha Beddchich domiciliée au n°43 Rue Osrat Echahid Ennabheni Tunis le fonds de commerce exploité au local sis au 05 Résidence Hamza Mourouj 6 Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront faite entre les mains de l'acheteur et dans le domicile du fonds de commerce dans vingt jours à partir de cet avis.

Cette annonce est parue aux journaux Essahafa et la Presse.

2023T01196FCCC2

Renonciation des parts d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 11/12/2023 sous le n°23202528 quittance n°M072969 Mr Oussama Ben Chedly Essahli a renoncé à Mme Moufida Bent Ammar Hammemi toute sa part du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café 1ère catégorie sis à la rue Ahmed Telili Aéroport Le Kram - 2015 Tunis.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à son adresse rue Kobros n°06 Mutuelleville Tunis à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 12/12/2023.

2023T01197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par Acte signé le 8/12/2023 et enregistré à la recette des finances de l'avenue de la Gare Tunis sous le n°23206319, quittance n°075086. M. Rafik Nour Ben Kilani a vendu à M. Rafik Belgacem le fonds de commerce situé à l'Angle Rue des Camélias n°2 La Veste 1, ayant comme activité la fabrication et la vente de pâtisserie et café.

Les oppositions sont reçues entre les mains de M. Rafik Belgacem sous l'adresse 17, Rue Sayada Dubosville, El Ouardia.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 9/12/2023.

2023R02970FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé légalisé en date du 5/10/2023 enregistré à la recette des finances Boumhel en date du 02/11/2023 sous numéro 23203493, quittance n°M066033. Mr Mohamed Najib El Ksouri titulaire de la CIN n°06383285 et Mr el Moez el Ksouri titulaire de la CIN n°05105721 cèdent à la société BUTCHERS SHOP à responsabilité limitée de matricule fiscal 1836708J représenté par son gérant Mr Mohamed Najib El Ksouri titulaire de la CIN n°06383285 délivrée le 10/01/2011 la totalité du fonds de commerce exploité "commerces produits de viande et dérives" sis au 2 marché municipal Boumhel et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de (20) jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié le 22/11/2023 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2023R02971FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente rédigé par M. Cherif Hanen, les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 4/12/2023 enregistré à Mornag le 5/12/2023 quittance n°M074742 sous le n°23202549, Abbasi Zaineb domicilié au 53 Rue d'orange cité Municipalité Mornag a vendu à Rihab Alayet domiciliée à Lotissement Hssouna Dridi Mornag le fonds de commerce sis 29 avenue les martyrs route chela Mornag, destiné café.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'avocate M.Cherif Hanen rédactrice du contrat et dans son cabinet sis à la rue Habib Bourguiba Mornag au-dessus de la BNA Mornag, et entre les mains de l'acheteur dans le local objet de vente, vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 13/12/2023.

2023R02974FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 20/11/2023 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul le 24/11/2023 sous enregistrement n°23206468, quittance n°M109614, mesdames Maroua Rabboudi CIN n°09809187, demeurent à cité El Nozha Dar Chaabane El Fehri et Chayma Rabboudi CIN n°06328109, demeurent à cité El Nozha Dar Chaabane El Fehri ont vendu à Amal Drihmi CIN n°09850383, demeurant à la Rue Al Tilal Dar Chaabane El Fehri, l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à l'avenue Habib Karma Nabeul. Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Hanene Matmati, avocate demeurant à Immeuble EL JARA. Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait de publication a été publié aux journaux quotidiens "La Presse et Essahafa" du 9/12/2023.

2023R02975FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 30/10/2023 et 01/11/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 8/11/2023 Quittance n°M068293 Enregistrement

n°23202285. Madame Amel bent Foued Mtir épouse Makrem Hafer titulaire de la CIN n°09753686 par procuration de son mari Makrem Hafer vend la totalité du fonds de commerce distingué pour vente en détails les fruits secs sis à la Rue Taieb Mhiri Korba Nabeul, à Monsieur Houcine Mansri titulaire de la CIN n°06339494. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse de fonds de commerce dans les délais. Cet avis a été publié au journal la Presse le 15/11/2023.

2023R02976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 30/11/2023 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 4/12/2023 sous le n°23209570 reçu n°MO64061, Mr Abdallah Ezzyeni Ben Slimani titulaire de la CIN 00461847du 8/5/2010 demeurant au 351 cité Elbasatin Monastir a vendu à Mr Sabri Ben Eturki Ben Abdallah Amaidi titulaire de la CIN n°06237004 du 22/10/2018 demeurant à Sidi Hmed Zarroug Gafsa la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que pharmacie sous l'identifiant unique 0257259Y dénommée pharmacie "Echifa" située prés de la place des Martyres Errdayef gouvernorat de Gafsa.

Les oppositions sont présentées entre les mains de Maître Naffeti Lotfi avocat à l'avenue Habib Bourguiba Gafsa dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de l'annonce au J.O.R.T on signale que cette annonce a été publiée au journal Echourouk du vendredi le 8/12/2023.

2023R02979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 6/12/2023 a été enregistré à la recette des finances de Djerba le 8/12/2023 sous n°23207395 reçu n°M103566 Mr Mohamed Fawzi Ben Amor Baroudi CIN 03580781 demeurant à Médenine dont son représentant légal Mr Amor Ben Amar Baroudi a vendu à Madame Mahdia Bt Ali Jlidi CIN 05779736 demeurant à Houmt Souk Djerba Médenine.

La totalité du fonds de commerce - activités commerciales - situé à Houmt Souk Djerba Médenine.

Les oppositions doivent être présentées à l'éditeur de contrat Maître Khalifa Hadded avocat 65 Avenue Habib Bourguiba Médenine dans un délai maximum de 20 jours à partir de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. L'annonce a été publiée le 12/12/2023 dans le journal Al-Shorouk.

2023R02982FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

A titre d'apport au capital d'une société

Par acte sous seing privé rédigé par maître Fares Mabrouk avocat à Médenine signé de la part Adali Nabil ben Mohamed a cédé en 29/5/2023 enregistré à la recette des finances de Jerba Midoun le 23/6/2023 sous n°23202747 la totalité du fonds de commerce destiné en un laboratoire de photographie exploité au local de dagari chala tout ça au profit de la société coffée - bello SRL unipersonnelle son siège social situé à houmt souk jerba.

Cette publication a été faite au journal quotidien Echourouk du 24/11/2023.

2023R02983FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 15/11/2023 et enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 27/11/2023 sous numéro de quittance M0118468 Mme Henda Kolss ép Dawess a vendu à Mme Dalinda Karray ép Karray le fonds de commerce «vente CHAUSSURE» situé au centre commercial Sidi Ibrahim Hammam Sousse n°16, 4 et 5 avec tous ses éléments, la vente comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours de sa publication au jort.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 9/12/2023.

2023S01466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 4/12/2023, enregistré à la recette des finances de Jemmel le 5/12/2023 sous n°23202408 quittance n°M088768, Mr Sahbi Cherif a vendu à Mr Sahbi Taieb la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local sis à Cité Commerciale 5020 Jemmel exploité en tant que commerce de téléphone et accessoires en détail.

Toutes les oppositions concernant la cession de ce fonds de commerce doivent être déposées entre les mains du cessionnaire Mr Sahbi Taieb à l'Avenue Taieb Mhiri 5020 Jemmel Monastir dans un délai maximum de (20) vingt jours de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «la Presse et Essahafa» en date du 9/12/2023.

2023S01467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 8/11/2023 enregistré à la recette des finances de Bekalta le 16/11/2023 sous le n°23200780 quittance n°M020638, madame Sondes Garma demeurant à l'avenue Ahmed Belkacem Bekalta titulaire de la C.I.N n°04197206 a vendu à Oumaima Rachah demeurant à l'avenue Farhat Hached Bekalta titulaire de la C.I.N n°06999773 la totalité du fonds de commerce destiné magasin vente produits alimentaires «PROMOPRIX TOUTOU» sise à la rue de la Liberté Bekalta avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus indiquée dans le vingt jours suivant la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 9/12/2023.

2023S01468FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P daté du 30/11/2023, enregistré à la recette des finances cité Riadh Sousse le 4/12/2023 sous le n°3203426 quittance n°M071574, Mr Kouki Naoufel, demeurant à cité boukhzar Sousse, a vendu à Mr Ramzi Ghomrassi, demeurant à Sousse, la totalité du fonds de commerce sis à cité Boukhzar Route ceinture Sousse, exploité en activité de restaurant fast-food et café sous le nom commercial "Why Not", portant l'identifiant unique N°1168884/E ; avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T entre les mains de Maître Imed LAARIF dont l'étude est sise à Immeuble Ezzahra Avenue de la République Sousse.

Cet avis a été publié au journal quotidien Essahafa du 8/12/2023.

2023S01470FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente d'un fonds de commerce, effectuer le 06/12/2023 enregistré à la recette des finances de Moknine le 6/12/2023 sous n°23202803, Monsieur Mhamed Gadhab titulaire de la CIN n°04056679, demeurant à Moknine, a vendu et cédé à Monsieur Ahmed b.Halima Jriji titulaire de la CIN n° 14029672, demeurant à Moknine, la totalité du fonds de commerce du local commercial sans nom, sise à Moknine Av. Habib Bourguiba, avec tous ses éléments corporels et incorporels les oppositions se font entre les mains de Me Sami Thabet demeurant à l'Av. Habib Bourguiba Moknine au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 9/12/2023.

2023S01471FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte du notaire délivré par maître Fatah Yahyaoui et son assesseur le 22/11/2023 enregistré à la recette des finances Gafsa au 28/11/2023 avec numéro de quittance M063247. Mr Bilel Barhoumi déclare la donation d'un fonds de commerce «location et vente de fournitures de mariage» avec tous ses éléments corporels et incorporels à sa femme Afifa Channa. Toute opposition doit être adressée au donneur dans un délai de 20 jours de la date de cette annonce au JORT.

2023S01473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Ksour Essef le 30/11/2023 sous n°23201991, quittance n°61938, Mme Zahmoul Najet, titulaire de la CIN n°02890749 et demeurant à Rue Hédi Chaker Ksour Essef Mahdia, a vendu et cédé à Mr Loussif Nabil, titulaire de la CIN n°03966751 et demeurant à la Rue Echouhada Ksour Essef Mahdia, la totalité du fonds de commerce du local destiné Café avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Hédi Chaker Ksour Essef Mahdia. Les oppositions se feront entre les mains de l'avocat Maître Mokhtar Ben Belgacem à son cabinet sis 103 av Habib Thameur Ksour Essef Mahdia au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette vente a été publiée au journal quotidien Echourouk le 12/12/2023.

2023S01476FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kairouan le 8 novembre 2023 reçu n°M085814 sous le numéro 22305447 Mr Amin Ben Fethi Rammah vend à Mr Atef Ben Mohamed Sghir la totalité du fonds de commerce tout produit avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au local n°03 cité commerciale 2 Kairouan. Cette annonce a été publiée en arabe dans le journal "Echourouk" le 23 novembre 2023.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse sise 03 Rue Algérie kairouan et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023S01479FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P. en date du 29/11/2023 enregistré à la recette des finances route el Ain Sfax le 6/12/2023 (quittance n°M066080 enregistrement n°23205747).

Fathia Ayedi et ses enfants Nidaa, Marouen et Houcem fils de Mohamed Masmoudi ont vendu à Mr HNID Salah Ben Mohamed la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à l'exercice de vente de produits alimentaires; sis à la route d'el Ain km 7.5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains de Maître Ksibi Mohamed à l'adresse de son bureau sis à l'avenue Hédi Chaker n°20 Sfax dans un délai de vingt jours suivant l'insertion du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le Temps" en date du 8 décembre 2023.

2023X01572FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation, rédigé le 29 novembre 2023 par les deux notaires Brahim Dhouib et Sameh Jarraya

enregistré à la RF de Sakiet Ezzit Sfax le 30 novembre 2023, n° de quittance M082529; Mr Mohamed Zied Bousellema Sayedi CIN n°11027309 a donné en donation au profit de son Frère Hassen Bousellema Sayedi CIN n°08839631 son domicile à la Rue de Trabelsi n°841 Gremda Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au local destiné au commerce des légumes et fruits en détail situé à route de Kaied M'hamed km 2.5 Sfax.

Les oppositions seront reçues au bureau de notaire Brahim Dhouib situé à la route de Tunis km 6.5 Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal «Elcherouk» du 7 décembre 2023. Cette Publication est faite dans le journal "le Quotidien" du 7 décembre 2023.

2023X01586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/11/2023 et enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 20/11/2023 n° de quittance M107226 n° d'enregistrement 23204165; Monsieur Omar Ben Wahdi Abdlkafi a vendu à Monsieur Mohamed Amine Ben Fawzi Louati un fonds de commerce (lavage automobile) exploité à Sidi Mansour Klm 9 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Bolbeba Rebai à l'adresse immeuble Intilaka bloc B2, 5ème étage Sfax. Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et Le Quotidien le 5/12/2023.

2023X01591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances Rue du Paradis Ariana en date du 01/12/2023 sous le n°23212074 Quittance n°134880, Mme Souhir Bent Mohamed Moncef Ajmi titulaire de la CIN n°09288389 a vendu à Mr Ammar Ben Hmid Ben Hmida Saniha, CIN n°02644687, tout le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels et connu sous le nom de «LA ROSA», et sis au rez-de-chaussée du Bloc 5 - Résidence Ezayatine, rue Ibn Enneifer - Ariana, Tunis, d'une superficie de 40,10 m²; et exploité dans le commerce du prêt-à-porter, et en vertu d'un contrat complémentaire légalisé le 22 Novembre 2023 à la Municipalité de La Goulette, le Fonds de commerce est destiné à tous types de commerce.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse du Fonds de Commerce sus mentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 9/12/2023.

2023402918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Thala le 29/11/2023, enregistrement n°23201668, reçu n°M034793, Mr. Jamel ben Salah Ben Ali Dababi titulaire de la C.I.N n°02795031 a vendu à Mme Intidhar bent Amar ben Al Hafsi Sayhi, titulaire de la C.I.N n°12623050 tout le fonds de commerce destiné pour l'activité de restaurant sis à l'avenue Habib Bourguiba Thala.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce mentionné ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 13 décembre 2023.

2023402921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 28/11/2023 sous le n°23207387, quittance n°138486, Société HAMO GROUP DISTRIBUTION, a vendu à la Société DISTRI-MED PARA, le fonds de commerce ayant le commerce en gros et la vente en gros de divers articles du local situé au n°03 rue de fer Z.I Sidi Daoued 2046 La Marsa.

Les oppositions seront reçues au cabinet maître Béchir Trabelsi, situé au 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal «Le Quotidien» le 7/12/2023.

2023402925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 7/12/2023 enregistré le 7/12/2023 à la recette des finances de la Goulette (n°23209040 reçu n°M126081), Mme Racha bent Slaheddin ben Houssin Ouni demeurant au 04 impasse 1 rue 42239 Ghedir Elgolla Hrairya Tunis a cédé à Mlle Khaizouran bent Elmondher ben Salah Ben Attia demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Testour, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce des produits médicaux et paramédicaux avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 95 avenue Khaled Ibn Elwalid Ain Zaghouen, l'Aouina Tunis enregistré au RNE sous le numéro 1681963Q.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de Mre Oussama Bouthelja, avocat auprès de la cour de cassation, ayant son cabinet à la rue Moez Lidin ELLEH Fatimi Grombalia 8030 dans 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée au Journal Assabah le 9/12/2023.

2023402935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé rédigé par Maître Moncef Abbachi Avocat à Tunis (MF : 0081436 Z) en date du 5 décembre 2023 enregistré à la recette des finances de Raoued le 6/12/2023 quittance n°M127937 enregistrement 23206117 la société Espace cuisine (MF 1355927/S a vendu à Mme Rym BEN SALEM le fonds de commerce exploité dans les meubles et ameublement dans le local commercial sis au 2 bis Rue Fethi Zouhir Cité wafa Route de Raoued 2 - Ariana et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk daté du 9/12/2023.

Les oppositions auront lieu pendant le délai légal auprès de l'acheteur à son domicile au 15 Rue de la jeunesse destourienne - Cité El KHADRA-Tunis, et ce à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023402936FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte rédigé, par les notaires exerçant à Bizerte maîtres Nejmeddine Oukassi et Jamel Mechergui en date du 23 octobre 2023 transcrit sur la page 188 sous le n°337 du registre brouillard du 1er notaire et n° 295 de son registre officiel et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 6/12/2023 quittance n° 080697.

Mr Lazher Mechergui titulaire de la C.I.N n°08398825 a fait donation à la société (AZ 021 Trading Company) représentée par sa gérante Mme. Sabrine Dridi titulaire de la C.I.N n°11363842 la totalité du fonds de commerce consistant en une quincaillerie sis au n°38 cité Hached Sikma 7011 Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 5/11/2023.

Toute opposition doit se faire au siège de la société (AZ 021 Trading Compagny) en son siège social à Bir Messiougha Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023402942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 24 Novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 27/11/2023 sous le numéro 23202566, quittance n°M082040 Mme. Lamia Jnah n° C.I.N 01595733 demeurant au 64 avenue de l'Indépendance Menzel Bourguiba Bizerte, a cédé à Mr Hadil Abassi n° de la C.I.N 05614944 demeurant à la rue des Pins la Corniche Bizerte, le fonds de commerce consistant en une librairie et services administratifs nommée LJW Services, sis à la rue Imam Sahnoun Menzel Bourguiba Bizerte.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 30/11/2023.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire de matricule fiscal n°459362 S, à son Etude sise au 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023402943FCCC2

Acte de résiliation de vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte de résiliation vente de fonds de commerce en date du 28/11/2023, enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 5/12/2023 sous le n°23209199 quittance n°1398303, la société Beauty Mediteranean MF 01002398E a restitué de la société LIRA MARKET, MF 1784062E, le fonds de commerce exploité au local sis à la résidence Wafa n°28 Avenue Hédi Nouira cité Ennasr 2 Ariana, Magasin E1, exploité à la vente et achat et exploitation en gros des matières cosmétiques et beauté et avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Par cet acte la société Beauty Mediteranean a restitué le dit fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 13/12/2023.

2023402948FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte ssp enregistré à Monastir le 4/12/2023 Q n°M081546 n° d'enreg 23308698 Mr Amen Allah Hamza Sayyadi a loué à Mr Yosri Chenna le F.C du local du commerce sis à la Rue El Omran Monastir.

Les oppositions seront Envoyées à l'adresse du F-C dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis est paru au journal El Chourouk le 13/12/2023.

2023S01475FCCC3

Bail de gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/12/2021, enregistré à la recette des finances cité Majrajéne le 08/11/2023, sous le n° 23304858, quittance 54145, la société Safary Loisirs et Services (s.a.r.l) du matricule fiscal 1172728X a loué en gérance libre à la société Regalo Z Services (société s.a.r.l en cours de constitution), représentée par son fondateur Mr Kammoun Zied, l'intégralité du fonds de commerce exploité comme tout commerce, sis au local n° 61 avenue Alain Safary, Tunis, pour une période de trois ans renouvelables à partir du 01/12/2021 au 31/12/2024.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 17/11/2023.

2023402900FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location d'un fonds de commerce en date du 15/11/2023 enregistré à la recette des finances La Goulette le 28/11/2023 quittance

n°123289 enregistrement n°23308755 indiqué dans l'acte la propriété de l'ensemble du fonds de commerce à la société LA TROISIEME matricule fiscal n°1424461P représentée par son gérant Mr Tawfik Ben Bechir Ben Mohamed MECHERGUI titulaire de la CIN n°05407836 a loué l'ensemble du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels dont l'activité la vente d'habillement utiliser Friperie situé au 06 Avenue Khaled Ibn El Walid Cité Taieb Mhiri Tunis à Mr Sami Ben Mohamed Ben Ammar AFLI titulaire de la CIN n°07665472 matricule fiscal n°1603990J + pour une durée d'un an renouvelable si aucune annonce n'est faite pour mettre fin à la relation contractuelle est cela à compter du premier décembre 2023. Publier dans deux journaux Echourouk et le Quotidien en date 01/12/2023.

Les oppositions sont recevables au siège du dit fonds de commerce 06 Avenue Khaled Ibn El Walid Cité Taieb Mhiri et cela dans un délai de vingt jour de la date de publication au JORT.

2023402946FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Universitaires de la Tunisie pour les Libertés et les Droits Académiques (UT-LDA)

Sujet : Scientifique

Siège : Ecole Normale Supérieure de Tunis, 8 Batha Al-Khil, 1089 Al-Gorjani, Tunisie.

Ses objectifs :

1. Contribuer à la protection et à la rationalisation des libertés acquises dans le domaine des libertés académiques

2. Essayer d'établir des normes objectives pour l'égalité et l'équité entre tous et toutes les universitaires

3. Sensibiliser et encadrer les jeunes universitaires en matières des droits académiques.

4. Consolider les liens, la coopération et l'échange des expériences avec des associations et des organisations similaires à l'échelle nationale et internationale.

Aymen Bou Ali : Président

Abdelkader Hamdouni : Vice-président

Faten El Meddah : Secrétaire générale

Aziz Chouikh : Trésorier.

2023T01193APSF1

Constitution d'une association

Nom : Le RIBAT du patrimoine culinaire

Objet : Culturelle.

Objectifs :

1- Contribuer à la redynamisation et à la valorisation du patrimoine culinaire tunisien.

2- Contribuer à la rationalisation de la consommation alimentaire des tunisiens.

Siège social : Cité Bassatine avenue Hammam Sousse n°178 Monastir 5000.

Bureau directeur :

- Président : Mezri Aissa

- Secrétaire générale : Samia Dhaou Aguir

- Trésorier : Mounir Monastiri.

2023S01432APSF1

Avis

Nom : Association tunisienne pour l'entourage des orphelins et des personnes sans soutien à Sfax.

Son siège : Route de Gremda Km 4,5 Bouzaienne Sfax.

Ses objectifs :

1) Contribuer à apporter une aide matérielle et morale au profit des orphelins nécessiteux et s'efforcer d'établir entre eux les valeurs de fraternité et d'amour, tout en respectant la loi du domaine de la protection de l'enfance.

2) Contribuer aux activités culturelles et récréatives, tout en respectant la loi du domaine de la protection de l'enfance.

3) Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires.

P.V. N° : M047288 du 19 mai 2023.

Commission :

Président : Walid Mzid.

Secrétaire générale : Ebtissam Yaakoubi.

Trésorière : Leila Jouini.

2023X01594APSF1

Nomination d'un syndic professionnel et l'élection d'un bureau syndical

Pour la Résidence SOLTANA Bloc A et B route Ennadhour Bizerte 7000

Suivant PV enregistré à la recette des finances palais des finances Bizerte le 31/10/2023 sous n°23804062 quittance n°M059547 les membres du bureau syndical des copropriétaires de la résidence Soltana Route Ennadhour Bizerte ont décidé la désignation de Mr Ahmed Dhaouadi (CIN n°08901919) en tant que syndic professionnel pour une période de deux ans renouvelables.

Avec la nomination de monsieur Belkhouja Brahim Titulaire de la CIN n°01576383 délivrée à Tunis le 26/6/2023, en qualité de président de syndic, monsieur Lamouchi Mohamed Amine titulaire de la CIN n°08991512 délivrée à Tunis le 17/8/2020 en qualité de secrétaire général et enfin monsieur Bennasr Anis titulaire de la CIN n°08390331 délivrée à Tunis le temps 4/7/2011 en qualité de trésorier.

2023402911APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'Association : Association d'Amitié Tuniso-Russe

Siège de l'Association : 107, avenue de la liberté 1002 Tunis.

Sujet : Culturel.

Les objectifs de l'Association :

Contribuer à la sensibilisation à l'importance des relations sociales et des liens culturels et scientifiques entre la Tunisie et la Russie.

1. Contribuer à la réalisation d'activités culturelles et scientifiques.

2. Assurer l'échange de cultures et d'expériences entre la Tunisie et la Russie.

3. Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Fondateurs :

- Président de l'Association : M. Fathi Achouch

- Secrétaire Général : M. Ouannas Hafiane

- Trésorier : M. Morched Ghorbel

Membres :

- M. Samir Abdeljaoued

- M Mohamed Badis Galaaoui

- M. Faiçal Ammar.

2023402927APSF1

Constitution du syndicat des propriétaires de résidence E3MAR 1

Selon un procès-verbal de réunion générale daté du 02 février 2023, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana Numéro d'enregistrement 23703176, numéro de quittance 47983, le syndicat des propriétaires de résidence E3MAR 1, sise à la rue secondaire de IBN NAJI lotissement la société Tuniso-Koweitienne d'EL Emar Soukra Ariana 2036, a été construit :

Le syndicat est composé de :

- Mohamed Mahdi Bassem : Président

- Fahmi Souli : Trésorier

- Abdelbaki Bacha : Membre

- Chadli Beddey : Membre.

2023402933APSF1

Homologation de résolutions

ASSOCIATION EL MENZAH SPORT

Siège social : Rue Salah Chatti EL Menzah 1

R.C : B182761996

Suite à l'assemblée générale ordinaire et élective tenue le 27 octobre 2023, l'association "EMS" annonce que le nouveau bureau directeur élu pour la période 2023-2025 se compose comme suit :

Mr Adel Othman : Président

Mme Myriam Aloulou Darragi : Vice Président

Mr Makrem Essafi : Secrétaire Général

Mr Naoufel Allala : Trésorier

Mr Zakaria Zaddem : Membre Chargé de la Section Natation

Mme Amira Aloulou : Membre Chargé de la Section de jeune Handball Garçons

Mr Anis Kadri : Membre Chargé de la Section de jeune Handball Filles

Mr Ghosen El Mersni : Membre Chargé de la Communication et Développement des Ressources

Mr Moez Bouhaha : Membre Chargé de la Section Pèche à la ligne.

Enregistré à la recette des finances cité Mahrajen - Tunis le 24/11/2023 sous le n°23705179 quittance n°56688/56684.

2023R02959APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis

Tél : 71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Société EL BEZ FRERES SARL; Identifiant unique 0433408C; ayant son siège social 21 rue Ali Dargouth Tunis en sa qualité de débiteur.

Monsieur Akram Echritti, en tant qu'administrateur judiciaire de la STE AL BEZ FRERES en vertu d'un jugement n°40756 émis par le tribunal de première instance de Tunis le 21/12/2021 ; 12 rue Ibn el Jazzar App n°3 Lafayette Tunis.

Monsieur SALAH BEN SAID AL BEZ; CIN n°03533844; Gérant de société, demeurant à 7 rue 10240 el Ouardia 1 Tunis ; en sa qualité de caution hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira 5ème étage Tunis MF : 114576/S.

Désignations des Parts Indivises et mises en vente : Il s'agit de 2200 parts dans l'indivision dans la totalité de 33990 parts de la propriété faisant l'objet du titre foncier n°7541 Manouba dénommé Maddalena Mllazio qui s'ouvre sur l'avenue Ali Belhawen; elle même donnant sur la route principale n°7 Wad Elii dans le gouvernorat de Manouba; derrière le poste de la garde nationale et se compose d'un terrain nu clôturé.

Mise à prix : La mise à prix est de 720.720.000 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication mercredi 17/01/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du

tribunal de première instance de Manouba situé à la Route wad ellil Manouba. La visite est possible tous les jours.

2023T01198VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La Société Médina Travaux Publics, RC n°B0890442008 sise chez Cabinet Chaker Avocats 38 Rue Ghandi Tunis.

Contre la partie saisie : Société de Promotion Immobilière «Ibn Rachik» RC n°B167661998 sise chez Maître Fatma Cherif 33 Rue Alain Savary Tunis.

A la diligence de : Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Mohamed Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 322 parts indivises du TF n°46602 Tunis de 1932 parts se composant de la parcelle n°6 d'une superficie de 66 m² et la parcelle n°7 actuellement Rue comprenant 2 trottoirs d'une superficie de 66 m² et la parcelle n°8 de 1248 m² consistant en une rue liée par l'Avenue principale Mohamed Ali Akid tout en précisant que la parcelle n°7 appartenant aux parts de la partie saisie de 322 m² représente un terrain à bâtir et peut être utilisée comme un immeuble à usage d'habitation ou commercial mais elle est utilisée maintenant comme une Rue et 2 trottoirs sur la droite et sur la gauche comme une entrée de parking et sise à la Cité Olympique en dehors de Bab El Khadra sur la limite de la route de Soukra.

Mise à prix : 322.000D ,000 frais, en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 16/01/2024 devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T01199VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Noureddine Ferchiou

Avocat à la cour de cassation

De la société "FERCHIOU ET ASSOCIES", 34 Place du 14 Janvier 2011 Tunis 1001

Téléphone : 71120500

Matricule fiscal : 0842008R

1- Poursuivant : Mr Omar Mabrouk, demeurant à Tunis, ayant son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Noureddine Ferchiou avocat à la cour de cassation, de la société «FERCHIOU ET ASSOCIES», 34 Place du 14 Janvier 2011 Tunis 1001.

2- Avocat poursuivant : Maître Noureddine Ferchiou avocat à la cour de cassation, de la société «FERCHIOU ET ASSOCIES», 34 Place du 14 Janvier 2011 Tunis 1001.

3- La partie poursuivie :

Mme Amel Mabrouk, ayant son domicile au 32 Rue de l'Oise, Bellevue, El Ouardia, Tunis. Mme Raja Mabrouk, ayant son domicile au 32 Rue de l'Oise, Bellevue, El Ouardia, Tunis. Mme Ahlem Mabrouk, ayant son domicile au 32 Rue de l'Oise, Bellevue El Ouardia, Tunis.

4- Immeuble objet de l'adjudication : le bien immeuble objet du titre foncier numéro 51321 Tunis, sis au 32 Rue de l'Oise Bellevue est un rez-de-chaussée destiné à l'habitation, d'une surface de 377 mètres carrés, contenant un salon, une salle à manger, 02 chambres, une cuisine, une salle de bain et une salle d'eau. Le bien est entouré d'un jardin et comprend une véranda.

5- Mise à prix : Quatre cent dix-huit mille sept cents dinars (418.700,000 DT).

6- Date et lieu de l'adjudication : lundi quinze janvier deux mille vingt-quatre (15/01/2024) devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 2 sis à la route de Medjez El Bab Sidi Hassine Tunis.

7- Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur Intéressé peut consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal, ou s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant et toutes personnes voulant participer aux enchères doit consigner le tiers (1/3) du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie irrévocable du même montant, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023T01201VEPA1

Vente immobilière mise aux enchères

Poursuivant : Les héritiers de défunt Ali Farhani El Dridi et se sont les fils de son oncle Azebi Ben Ali Ben Hsin El Dridi : Farhani El Dridi, Enawi El Dridi et Fraj El Dridi, demeurant au bureau de leur avocat Mr Sahbi Ben Zid 51 premier étage, Avenue France Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Sahbi Ben Zid avocat à la cour 51 Avenue de France premier étage Ben Arous.

Opposés : Les héritiers de Hneya bent Ali El Marweni El Dridi et sont : - Mbarka bent Ali Ali El Marweni El Dridi rue Fatouma Bourguiba cité zaitoun mhamdeya Ben Arous.

- Ahmed ben Ali El Marweni rue 41724 n°6 cité el Mar 4050 Mallasine.

Décision civile de première instance numéro 1485 publiée le 11/11/20219.

L'immeuble à vendre : l'immeuble bâti sur une partie du titre foncier Mhemdia Ben Arous dénommé objet de l'immeuble est d'une superficie de 106 m² et de 64 m couvert il est constitué de deux chambres et une cuisine et une salle d'eau et un petit jardin construit depuis 1982.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 54.211,040 Dinars d'après le rapport d'expertise établi par Me. Abd Jlil Masoudi.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 4/1/2024 à partir de 9 h du matin devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés Ben Arous.

Visite l'immeuble : Tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine pendant les heures administratives.

Consultation du cahier des charges : Tout intéressé peut consulter le cahier des charges au cabinet de l'avocat poursuivant maître Sahbi Ben Zid à l'adresse sous indiquée ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous tous les jours ouvrables pendant les heures administratives.

Participation aux enchères : l'immeuble sera adjugé au participant qui offre le prix le plus élevé : La participation aux enchères se fait par l'intermédiaire d'un avocat sur consignation du 1/3 de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire : L'étranger désirant participer aux enchères doit en plus bénéficier des autorisations administratives nécessaires.

2023R02990VEPA1

Vente à la folle enchère

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 17/01/2024 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant :

Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir.

MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant :

BH Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social à l'Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000.

Contre :

Abdelhamid Timoumi, (Créancier Hypothécaire) Propriétaire "Imprimerie Timoumi", MF 0343435 E, demeurant au 26 Avenue Ibn Sina Rue 6 Monastir.

Le fol enchérisseur : Mongi Mattalah - Domicile élu, Cabinet Maître Chokri Miladi, Rue Mustapha Ben Jannet Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

L'immeuble nommé "Ezzouhour" du titre foncier n°56453 Monastir. Il s'agit d'une villa de style individuel située au bord d'une route goudronnée sur la rue Al-Souqour, quartier Al Farina Monastir. Cet immeuble est situé sur un terrain d'une superficie de 444 mètres carrés, parcelle 196; Il se compose d'un dépôt d'une surface couverte de 92 mètres carrés trois chambres et une cuisine, et une salle de bain avec revêtement incomplet, luminaires et céramiques murales.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à 206.940.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2023S01472VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée au R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Imed Ben Fredj Ben Mohamed Bedoui Soussi, Titulaire de la CIN n°04155918 demeurant à rue de Monaco Skanes Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, rue Ibn Badiss Khezama Sousse Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété dite "khaled 13", Objet du Titre Foncier n°5330 Monastir, d'une superficie de 559 m², situé à rue de Monaco Skanes Monastir, il s'agit d'un terrain clôturé comprenant une piscine attenant à la maison de la partie saisie accessible par une impasse de 8 m, une partir de l'édifie attenant empiété sur le terrain.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 17/01/2024 à 9h.

Mise à prix :

Sept cents quatre vingt dix mille neuf cents dinars (790.900.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S01474VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 15/01/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Rachid Ben Bechir Gueder, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°2 - Hammam Sousse, CIN n°05501654 (en sa qualité d'emprunteur).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 147077 Sousse relatif à la propriété nommée "HABIBA", d'une superficie totale de 489 m², situé à

hammam Sousse gouvernorat de Sousse. Il s'agit selon l'expertise d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et trois étages dont le dernier est partiel.

Le 1er étage se compose de deux appartements exploités composés chacun d'un hall, un salon, deux chambres, une cuisine et une salle d'eau. Le rez-de-chaussée contient une petite unité résidentielle côté ouest dont le premier étage se compose d'un seul appartement non achevé.

Le 2ème étage se compose de 2 appartements non achevés, et au 3ème étage une unité résidentielle est édifiée côté Est, avec une cour carrelée en céramique a une longueur de 10 m 50 et largeur 8 m 25.

Mise à prix :

Un million trois cent dix neuf mille cent dinars (1.319.100.000DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 situé à Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S01477VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abdennadher Jalel

Rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage N°107 Sfax

Il serai adjugé le mercredi 10/01/2024 à 9 heures devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax 2, Rue Ahmed Aloulou Sfax, la totalité d'un terrain situé à la route el Ayn km 14 Sfax d'une superficie de 36667 m² limité au nord par l'autoroute Tunis Gabès à l'est par kamoun au sud et à l'ouest par Besbes constitué des parcelles n°122 et 123 et 124 et 125 et 220 objet de la réquisition d'immatriculation n°19571.

- Parcelle 220 constituée d'une terre agricole abandonnée d'une superficie de 4197 m² au coin ouest un bâtiment de 13,87m².

- Parcelle 124 située au centre d'une superficie de 867 m² avec un petit logement de 84,77m² en ruine.

- Parcelle 122 se constitue de 3 bâtiments non finis suivit d'une autre parcelle de 13998 m².

Parcelle 223 constituée d'un terrain abandonné avec un bâtiment de 12,91m² et un puit avec un bâtiment de deux étages non finis.

Le 1er étage est de 112 m² et le 2ème de 57,13m².

Parcelle 125 est d'une superficie de 10179m² dont 21 pieds d'oliviers morts avec une carcasse de poulailler de 903m² suivi d'une autre non finie de 910m² et un 3ème bâtiment de 755m² en charpente et un dépôt abandonné de 600m² et de logement non fini de 100 m² chacun.

La totalité du bien est branchée au réseau de la steg et de la sonede.

La créancière saisissante : BH BANK représentée par son PDG sis au 18 rue Med Elkhames 1080 Tunis IN 0024588W.

Le débiteur saisi :

Hédi ben Mokhtar Drira, CIN 01293352. Demeurant à la rue 1 juin n°19 sakit Edayer Sfax.

Mise à prix : 1755.000.000dt.

Les charges : 1) une hypothèque de 1er rang au profit de la BH Bank.

2) un contrat de loyer pour la société Algorithme représentée par Mr Sami Ellouze CIN 01085746 pour un loyer mensuel de 2000,000d pour la période de 01/10/2023 au 31/10/2043.

L'avocat poursuivant : Maître Abdennadher Jalel, rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage n°107 Sfax (I N 275875V) CIN 01047937.

Pour plus de renseignement s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

2023X01579VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Amous Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière aux enchères publiques à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax sis à la rue Victor Hugo Sfax le lundi 15/01/2024 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies :

- Monsieur Abdeljalil Charfi, Avocat, demeurant à la route Sidi Mansour km 10 Sfax CIN n°01303725.

- Madame Hajer Bent Taher Bradaï épouse Charfi demeurant à la route Sidi Mansour km 10 Sfax CIN n° 01328514.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturé sise à la route Sidi Mansour km 10 Sfax à droite vers centre ville d'une superficie de 884 m² objet du TF n°124862 Sfax dénommé «Elhana et Farah» Nord Sud du côté Est 27,60m du côté Ouest 27,65m du côté Est Ouest du côté Nord et Sud 32m y renferme une villa moderne à 2 étages et un garage de 542 m².

Le rez-de-chaussée : Composé d'une véranda Nord Ouest desserrant à un salon et un séjour et une autre pièce, salle d'eau avec une douche cuisine avec un coin repas, un garage y renferme au coin une cuisine, du côté Nord y existe un séjour surmonté comportant une chambre une salle de bain et un placard et des escaliers arrivant à l'étage supérieur.

Le 1èr étage : comporte un hall et 2 pièces et une salle de bain une Terrasse Nord Ouest et une Terrasse Est et au coin Nord Est y existe une piscine et un jardin.

Equipé d'électricité et eau potable nouvellement construite et un joli plan.

Délimité au Nord et Est des voisins au Sud Cheikrouhou à l'Ouest une rue d'où l'entrée.

Mise à prix :

- Neuf cent quarante mille Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 313.333,333 D.

2023X01589VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Tunisie Bâtiments Travaux Publics et Services, Nom Commercial "BAYA BETON," représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, RNE n°1129932C, demeurant résidence Hana route Tenioure km 8 Chihia Sfax.

La partie saisie :

Ayman Kamoun, titulaire de la CIN n°08406074, demeurant à immeuble les arcades 3 escalier 5 2ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

(MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

l'immeuble objet d'un studio et la surface qui lui appartient sise à rue Majida Boulila Impasse Ibn Arafa n°1 Sfax, il se consiste comme un appartement se compose par 2 chambres un salon, une cuisine, water, une SDB et 2 Balcons du coté est sa superficie approximative totale 160 m² son toit indépendant et son escalier collectif du coté est, son entier de l'impasse sus indiqué avec toutes les parties collectives et communes qui lui appartient, dans l'escalier et l'entrée, l'appartement se trouve au 2ème étage, il est limité, au nord par Mohsen Gaoui, à l'est par rue sidi Bousada au sud par Zouari et Ktata et à l'ouest par Jilani Milad et son frère.

Cet immeuble est loué à Riadh Kaleli, son adresse est au local loué.

Mise à prix :

Quatre-vingt-cinq mille dinars (85.000.000DT) outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le quinze Janvier deux milles vingt-quatre (15/01/2024) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se font tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où il est déposé le cahier des charges.

2023X01590VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel - Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Fayez Ben Abdelhamid Dhouib, CIN 08170630 demeurant à la route de Tunis km2 immeuble elomran Sfax.

La partie saisie : Aymen Ben Mohamed Lahmar CIN 07073474 demeurant au 16 rue Mokhtar Atia Hammam-lif, et à 16 rue Imem Chafeai Ben Arous.

Le fol enchérisseur : Hayfa bent Mohamed Baatout demeurant au 25 avenue Mohamed Tlili Radés ben Arous et chez Mohamed Ben Mohamed Najib Lajmi demeurant au 7 rue Tunis Radés Ben Arous.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 311/663 dans l'immeuble dénommé "josephine 56" objet du TF n°41379 ben Arous sis à Radés Moungil 16 rue de Maroc gouvernorat de ben Arous dans une zone urbaine équipée de tous les équipements publiques.

Les parts indivises saisies consistant en une maison sise au bord de la rue de Maroc sur lequel est édifiée une construction de deux étages sur un terrain d'une contenance de 311m².

Le rez-de-chaussée est d'une superficie couverte de 180 m² composé d'une véranda, une salle, un séjour, 3 chambres à coucher, une salle à manger, une salle de bain, les murs sont en briques, le toit en dalle les portes et les fenêtres sont en bois rouge, il est équipé de tous les équipements et l'état des constructions est moyen.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 160 m² non achevée il n'y a que la dalle et les murs extérieurs.

Le 2eme étage est d'une superficie couverte de 90 m² non achevé il n'y a que la dalle et les murs extérieurs.

Mise à prix : (364.690.264 dt)

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : (370.000.000)

La date et lieu de la vente : jeudi le 18/01/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de ben Arous où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01595VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suivant saisie immobilière

Etude de Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat à la cour de cassation

Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Tél : 75. 861.844

Fax : 75.850. 072

Poursuivant : 1) Ali Ben Amor Boukchim C.I.N n° : 03532995 2) Mustapha Ben Bechir Azlouk C.I.N n° : 03449611. Deumeurants à Tataouine.

Partie poursuivie : Khaled Ben Hmida, étude maître Soufienne Chariout Avocat bureau ENAJAH Bâtiment kilomètre 7 Chouchet Radés Ben Arous.

Date et lieu de vente : tribunal de 1ère instance à Tataouine Chambre des saisies - arrêts le 22-01-2024 à 9 h du matin.

Mise à prix : Dix sept milles six dinars sept cents millimes Dinars (17006.700).

Immeuble saisi : Totalité du local sis à rue 02 mars Tataouine se limitant au sud dans 3.40 rue 02 mars à l'est Chokri Chitoui dans 4.15 m au nord Houcine Kaib dans 3.40 m l'ouest Houcine Kaib dans 3.90 m la surface totale et de 13.66 m² exploité point de vente orange, alimenté par l'électricité.

Visite de l'immeuble : de 9 h du matin à 17:30 chaque jour ouvrable sauf samedi et dimanche et pour des amples renseignements, lecture du cahier des charges au greffe du dit tribunal, bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hédi Chaker Tataouine.

2023402922VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Tarek Ben Fredj

Avocat auprès de la cour de cassation

20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique Le Belvédère - 1002 - Tunis

Tél : 71 796 376

Fax : 71 894 223

M. Fiscal : 386961HAP000

Partie poursuivante : La Banque Tuniso-Koweitienne dument représentée par son Directeur Général, SA, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 012357 S, dont le siège social est à Tunis, 10 bis, avenue Mohamed V, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Tarek Ben Fredj sis au 20 Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère- 1002- Tunis.

Parties saisies : 1) Mr Souhaiel Ben Hammouda Elbehi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08266380 délivrée à Tunis le 15/12/2006, sis à Ouled Hannachi Chorbane - 5130 Gouvernorat Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Ben Fredj 20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère- 1002 - Tunis. M.F 386961 HAP000

Les immeubles saisis : la totalité des 1000 m² (parts indivises) revenant à titre de propriété à la partie saisie, objet du TF n°5676- Mahdia dénommé «INSAF», d'une superficie totale de 8780 m² sis à la localité de Ouled Hannachi - Chorbane 5130 Gouvernorat Mahdia, constitué d'un immeuble moderne à usage d'habitation (rez-de-chaussée et 1er étage) avec maison postérieure et entrepôt et bâche à eau d'une superficie de 64m².

Le reliquat de la propriété est composé de 39 pieds d'oliviers en plein rendement.

Les charges : la dite propriété est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (80.000, 000 dt) inscrite 02/4/2014 (volume Mahdia 03-n°27) au profit de la BTK.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 18/9/2023 au profit de la partie poursuivante (vol Mahdia 02 - n°1132).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (156.674,259 TND).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 15/01/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia sis à la Rue Taieb Mhiri - 5100 Mahdia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance Mahdia.

2023402941VEPA1

Vente aux enchères publiques de fonds de commerce

Etude Maître Abdelhafidh Bouaziz

Huissier de Justice

104, av. Farhat Hached, Tozeur 2200

Tél/fax : 76 463 490

Le créancier ayant intenté la poursuite : Caisse Nationale de Sécurité Sociale,

établissement public à caractère non administratif, considéré comme organisme public immatriculé au registre national des entreprises son identifiant unique n°0031134K suivant l'effort du chef et directeur général dudit établissement dont le siège se situe à Tunis, 49 rue Taieb M'hiri, ayant élu domicile au bureau régional sis à Tozeur, route Nefta/Tozeur.

Propriétaire du fonds de commerce : Société Touristique et Culturelle de Tozeur «DAR CHERAIET», société anonyme, en la personne de son représentant légal, immatriculée au Registre de Commerce de Tozeur sous le n°B127682000, dont le siège se situe à Tozeur, complexe DAR CHERAIET, route touristique.

Jugement ayant statué sur la vente : Jugement civil rendu en premier ressort le 23/10/2013 sous le n°2795 par le Tribunal de Première Instance de Tozeur (dont le prononcé autorise l'exécution).

L'officier public chargé de la vente et de l'établissement du cahier des charges : Maître Abdelhafidh Bouaziz, Huissier de Justice à Tozeur, demeurant 104 avenue Farhat Hached, 2200 Tozeur.

Sera conjointement mis en vente, conformément au cahier des charges établi par l'officier public en charge déposé à son bureau, l'intégralité du fonds de commerce relevant de la propriété de la partie perdante, Société Touristique et Culturelle de Tozeur «DAR CHERAIET», connu sous le nom de "HÔTEL DAR CHERAIET" destiné au logement et à la fourniture des services touristiques, sis à la Zone Touristique, Tozeur, limité à l'Est; où se trouve l'entrée, par un chemin, au Sud par un chemin, à l'Ouest par Hôtel Ras El Ain et au Nord par le musée.

La superficie utilisable dudit fonds de commerce est trois hectares environ, y compris ses appartenances comme le jardin etc.

La construction d'un tel fonds de commerce a été objet d'une étude technique approfondie, en égard à l'architecture, d'une manière de qualité supérieure sur la base d'un hôtel de cinq étoiles.

Il est réputé sans pareil vis-à-vis sa fondation magnifique sur trois étages, ses murs, le toit, la surface revêtue de marbre et les portes et fenêtres construites et sculptées d'une façon adorable.

L'hôtel comprend 88 chambres dont 79 similaires, 8 luxueuses et une présidentielle. Sa capacité d'accueil est de 1.76 lits, outre le reste des composants désignés en détails dans le rapport d'expertise du 01 mars 2013 établi par les sieurs Ben Naji Trabelsi, Mourad Karaouli et Ourabi Neji, y compris l'intégralité de ses éléments et composants suivants : a) droit au bail- b) éléments moraux : clients, réputation et raison sociale, éléments matériels : meubles meublants, outillage, équipements, marchandises existantes dans le fonds de commerce «HÔTEL DAR CHERAIET» qui, aux termes de la troisième page du rapport d'expertise établi les sieurs Ben Naji Trabelsi, Mourad Karaouli et Ourabi Neji, sont : équipements électriques, électroménagers, lingerie et ses appartenances, meuble et équipements utilisables, petits équipements utilisés dans les différents services, équipements relatifs à l'électricité, l'eau, le gaz, le téléphone et les extincteurs d'incendie y compris la clé de sécurité, équipements de décoration et d'ornementation et objets antiques, équipements sonores, équipements bureautiques, programmation informatique, équipement d'irrigation et moyens de transport.

Prix de lancement : (après la baisse du prix de lancement initial de 10%) : neuf millions neuf cent soixante et onze milles six cent cinquante dinars 800 millimes (DT 9971650,800).

Date et lieu de vente : La date de vente par huissier est fixée au mercredi le vingt sept décembre deux mille vingt trois (27/12/2023) à partir de onze heures du matin au siège du fonds de commerce «HÔTEL DAR CHERAIET» sis à Tozeur, Zone Touristique. La vente est aux enchères publiques et offerte au mieux disant proposant le meilleur prix.

Toute personne désirant acheter peut examiner le fonds de commerce et ses équipements à partir de huit heures le même jour. Pour plus d'information sur le cahier des charges, tout intéressé peut consulter l'huissier de justice chargé de la vente à ladite adresse durant les jours ouvrables.

N.B. : La participation à la vente aux enchères publiques n'est tolérable qu'à celui qui assure à l'huissier la somme de neuf cents quatre vingt dix sept milles cent soixante cinq dinars 080 millimes (DT 997165,080) par chèque avec provision suffisante ou en espèces.

L'offre d'un prix n'est recevable que de celui qui a assuré la somme totale et les frais soit en espèces soit par chèque avec provision suffisante.

2023402947VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Arab Tunisian Bank; SA représentée par son président directeur général; dont le siège social est à Tunis 9 rue Hédi Nuira, RC : B167001997 et au bureau de société de recouvrement "général recouvrement" dont le siège est situé à l'avenue Abou el Hassen Ellakhmi app la perla 1er étage bur n°13 Sfax.

La partie saisie : Monsieur Faouzi Ben El Habib Ben Romdhane El Hsairi CIN 01327645 demeurant à l'Ariana n°8 rue tabriz résidence Carthage app n°B4 Enasser et au bureau de son Avocat Maître Sami Bou Sarssar à Borj el maketeb 3ème étage Bur n°B12 centre Urbain nord Tunis.

L'Avocat poursuivant : Maître Arifi Besma; Avocat à la cour de cassation, route Mornaguia rue 4657 et 42574 Sejoumi; MF 0988998/V.

Propriété saisie :

- La totalité de la propriété dénommée "sokra garden 65" objet de titre foncier n°67038 Ariana consistant en un appartement sis au 7ème étage de l'immeuble dénommé résidence Soukra Garden situé à la soukra d'une superficie globale de 163 m² compose de trois chambres, 2 salons, un couloir et une cour ainsi que les parties communes et indivises.

- La totalité de cellier objet de titre foncier n°66997 Ariana d'une superficie globale de 6 m² ainsi que les parties communes et indivises il se compose d'un entrepôt

- La totalité de cellier objet de titre foncier n°66996 Ariana d'une superficie globale de 6 m² ainsi que les parties communes et indivises il se compose d'un entrepôt

Mise à prix : Le prix de la propriété objet de titre foncier n°67038 Ariana est de (424. 000d 000DT)

Le prix de la propriété objet de titre foncier n°66997 Ariana est de (4. 500d 000)

Le prix de la propriété objet de titre foncier n°66996 Ariana est de (4. 5000d 000) Plus Frais et honoraires d'Avocat en sus d'après une expertise réalisée par Mr Abdejlil Masoudi expert désigné par une ordonnance sur requête n°94859 du président du tribunal de première instance d'Ariana.

Date et lieu de la vente : La vente de la propriété aura lieu lundi 15 janvier 2024 à 9 h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance d'Ariana.

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours pendant les heures de travail. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance d'Ariana ou bien le cabinet de l'Avocat poursuivant.

2023402950VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un administrateur judiciaire

Association des Parents&des Amis des Personnes Hand «LA ROSE»

15 rue du Merkez El Omrane 1005 Tunis

IU : 1736454Z

N° d'affiliation à la CNSS : 639789-74

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°46625 en date du 7/9/2022 confirmé par l'arrêt de la cour d'appel n°97150 en date du 13/3/2023 il a été décidé de :

- Nommer Mme Basma ben Soltana, dont son bureau est sis au n°2 rue Salah Eddin Bouchoucha, Le Kram Tunisie 2015 tél : 22 14 83 66 en tant qu'administrateur judiciaire de l'association des Parents&des Amis des Personnes Hand «LA ROSE»

- Nommer Mme Ghada Trabelsi en tant que juge commissaire

Les créanciers de l'association des Parents&des Amis des Personnes Hand «LA ROSE» sont invités à remettre les preuves de leurs créances à l'administrateur judiciaire à son étude sise au n°2 (25) rue Slah Eddine Bouchoucha le Kram Tunis, tél : 22 14 83 66, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023T01194VEPA2

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société Dahmen et compagnies S.A

Siège social : Rue Hédi Nouira Nabeul

Identifiant Unique : 1060554 X

MF : 0853793NP000

Suite à la décision du 8/11/2023 relative à l'affaire n°28 de la chambre de conseil, tribunal de première instance de Nabeul Madame Nour el Houda Abbessi a été remplacée par Mme Hanene Hammami qui sera chargée de poursuivre les actes de redressements.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante : boite postale n°64 Ben Arous.

Tél 29381523

2023T01200VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°83610 émanant du Tribunal de première instance de Manouba en date du 22/11/2023, Mme Nour El Houda ABBASSI est désignée en tant que liquidateur de la succession de la défunte Raja Besbes titulaire de la CIN n°00272710.

Les créanciers de ladite succession sont invités à présenter les justificatifs de leurs créances à l'adresse suivante : 08 rue du Brésil bureau n°3 au rez-de-chaussée le belvédère Tunis 1002 et ce dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT.

email:nourrelhoud@yahoo.fr

2023R02965VEPA2

Société Armement et de Construction Nava "SACNA"

SARL au capital de 1.300.000,000 dinars

Siège social : Nouveau Port de pèche maritime 3000 - Sfax

Identifiant Unique : 0003989V

N° Affiliation CNSS : 47017 - 69

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sfax n°312 du 28 Novembre 2023, la société Armement et de Construction Nava "SACNA" sise au nouveau Port de pèche maritime 3000 - Sfax, a été déclarée en faillite et a fixé la date de cessation de paiement le 28 Mai 2022.

Le même jugement a désigné Madame Fatma OUESLATI juge commissaire et Monsieur Skander MEZGHANI syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créance et le bordereau indicatif au syndic de la faillite sis à l'adresse suivante :

Route de Mahdia Km 1, immeuble Ghorbel, 2ème étage 3002-Sfax, Tél : 74239695, et ce dans un délai de quinze jours de la date de la publication du présent avis aux Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023X01581VEPA2

Avis aux créanciers

Avis d'insertion de l'état des dettes

Affaire n°19

Procédures de règlement judiciaire

Sté ROYAL Drinks

Identifiant unique : 1181267P

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 - Séliana

Conformément à la décision rendue par le tribunal de première instance de Séliana, en date du 5/12/2023, l'état des dettes lié au dossier des procédures de règlement judiciaire n°19 de la société Royal Drinks a été clôturée.

Cet avis constitue une insertion du dit état déposé au dossier de l'affaire.

Cet état pourra faire l'objet d'une opposition devant le tribunal dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de l'insertion de cet avis.

2023X01593VEPA2

Avis

En vertu du jugement rendu par la Cour d'appel de Kasserine sous le numéro 27389 en date du 21/02/2023, le plan de sauvetage élaboré pour la société les moulins sidi tlil par l'expert Mahmoud El Tawil a été approuvé. Ce dernier est désigné en tant qu'administrateur judiciaire chargé d'exécuter le programme susmentionné, sous la supervision du juge de l'Entreprise auprès du Tribunal de première instance de Kasserine. Il est également ordonné d'inscrire cette décision au registre de commerce de la partie demandant le redressement judiciaire, d'en transmettre une copie à la Commission de suivi des entreprises économiques, et de la publier au Journal Officiel de la République Tunisienne. Il est également décidé de considérer la partie demandant le redressement en état de cessation de paiements à compter de la date du procès-verbal de la tentative d'exécution du jugement civil du 18/5/2009. Les frais légaux sont imputés à la partie demandant le redressement.

2023X01601VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°36852 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 6/12/2023, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana - Tél : 56050626, en qualité de liquidateur des biens communs entre Nadhem Heni titulaire de la CIN n°06028676 et Mouna Dridi titulaire de la CIN n°08124630.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023402919VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu d'une autorisation délivrée par le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis 02, en date du 15/11/2023, sous le numéro 39597, l'expert Ben Amor Mongi a été nommé liquidateur de l'héritage "Belhassan Ben Abdessattar Al-Kaabi" pour le contrôler, le gérer et le partager entre les héritiers, même si cela n'est pas possible. Il doit alors procéder au partage d'un commun accord et préparer un rapport sur tout son travail, accompagné de ce qu'il a proposé quant à la répartition du solde, dans un délai n'excédant pas trois mois à compter de la date de délivrance de la présente autorisation, sous la surveillance et le contrôle du Juge de la Liquidation.

Toute personne intéressée ou ayant une objection doit contacter le liquidateur à son bureau situé au n°73, Résidence Ibn Mandhour, derrière la Aman Banque, Al- Mourouj 1, Ben Arous, téléphone : 99069803.

2023402920VEPA2

Autorisation de Prorogation de Suspension des Actes d'Exécution

SOCIETE ARAMYS DIFFUSION

I.U : 0566041B

Siège social : 25 Rue Abdelaziz El SAOUD Manar 2 Tunis

En vertu de l'autorisation de prorogation de la suspension des actes d'exécution rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 5 décembre 2023, et au vue du dossier de Règlement Judiciaire n°958 il a été décidé ce qui suit :

La suspension des actes d'exécution visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation ou la récupération de meubles ou d'immeubles, la suspension du cours des intérêts, dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance ainsi que la suspension des procédures de saisies portant sur les avoirs financiers de l'entreprise à l'étape qu'elles ont atteint pour une durée de deux (02) mois à compter de la date de cette décision.

2023402924VEPA2

Nomination de séquestre judiciaire

En vertu de jugement en référé daté du 23/10/2023 émise sous le numéro 62400 par le tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé la nomination de monsieur Aifa Badreddine en qualité de séquestre judicaire sur le bien immobilier objet du titre foncier 26484 Ariana et tous ce qui se rattache à lui sous la tutelle de son excellence la juge madame Khaoula Ben Rhouma.

Les créanciers présumés relatif au dit titre, sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du séquestre et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au : Rue Abou Bakir El- Bokri, Immeuble Luxor 2 Troisième étage Montplaisir - Tunis.

2023402949VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société MARE ALB

Société anonyme

Au capital de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : Rue de Gafsa lot numéro 34 & 39, Zone Industrielle - MGHIRA III

Identifiant unique : 0000246X

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme MARE ALH, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le 9 janvier 2024 à 10 h 30 au Novotel Tunis Lac - Rue de la feuille d'érable cité les Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023;

3. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

4. Lecture et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2023 et des annexes;

5. Quitus aux administrateurs, au Président et au Directeur Général au titre de l'exercice 2023 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7. Allocation des jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2023

8. Approbation des conventions réglementées mentionnées au rapport spécial du commissaire aux comptes ;

9. Renouvellement du mandat de la Banque de Tunisie;

10. Autorisation des missions attribuées au Président d'honneur ainsi que des frais de missions et avantages accordés ;

11. Attributions de pouvoirs ;

12. Questions diverses.

2023R02963SANB3

Convocation

Société de Promotion Touristique «CYCLAMENS»

Société anonyme

Au capital de 4.319.000 DT

Siège social : 17 Rue Echem -1002 Tunis Identifiant unique (RNE)/ N° 0043059/F

Conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts et 277 du C.S.C, M. Habib Barboura, Mme. Sanda Barboura et M. Hédi Barboura, agissant en leur qualité d'actionnaires détenteurs de plus de 15% du capital, convoquent par le présent tous les actionnaires de la société de promotion touristique «CYCLAMENS» -S.A- pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le jeudi 11 janvier 2024 à 10 heures à l'Hôtel "MAJESTIC" sis au 36, Avenue de Paris - 1001, Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Désignation des administrateurs conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts et aux dispositions des articles 189 et 190 CSC.

2- Convocation du conseil d'administration pour la tenue d'une réunion à l'effet de :

- Désigner le président du conseil directeur général de la société et ce conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts et aux dispositions de l'article 208 CSC.

- Désigner le commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts et aux dispositions de l'article 260 CSC.

3- Délégation de pouvoirs.

4- Mesures légales et de publicité.

2023R02964SANB3

Convocation à l'AGE

SDS

SICOAC DISTRIBUTION & SERVICES - SDS

SA au capital de 1000 000 DT

Siège social : Z. I Saint Gobain 2014Megrine

Identifiant unique : 0030862H

Messieurs les actionnaires de la société Anonyme SICOAC DISTRIBUTION & SERVICES -SDS sont convoqués le Jeudi 4 janvier 2024, à 10h30, au siège social de la société, Z. I. Saint Gobain 2014 Mégrine (1009 Jebel Jelloud) à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital

2- Questions diverses.

2023R02993SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société prima Fish

Siège social : Avenue de l'environnement Port Soukrine 5080 Téboulba

Société anonyme

Au capital de 3655 000.000 DT

MF : 1176141 R

CNSS : 433315-16

Les actionnaires de la société Prima Fish sont convoqués à la réunion d'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi 5/01/2024 à 10 h au siège de la société avenue l'environnement teboulba pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Examen du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

2/ Lecture des rapports général et spécial de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

4/ Approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2022

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2022

7/ Fixation des jetons de présences

8/ Réaffectation d'un commissaire aux comptes pour l'année 2023/2024/2025,

9/ Questions diverses.

2023S01478SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AFROFLEX

SA, au capital de 809 500 Dinars

N° Affiliation CNSS : 219750-45

Identifiant unique : 0718924Z

Siège social : Avenue Mohamed Chaabouni - Immeuble l'OCEAN BLEU - app 10/3 - Sfax

Messieurs les actionnaires au capital de la SOCIETE AFROFLEX sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 8 Janvier 2024 à partir de 10 h à l'usine de la société située à la zone industrielle Ghraba 3043 Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale 2022,

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes de l'exercice 2022,

- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Ratification de la nomination d'un membre provisoire du Conseil d'Administration.

- Questions diverses.

2023X01580SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du vendredi 29 décembre 2023

Au siège social de LA SEREPT à Tunis

Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie

MF : 6194-D

Messieurs les actionnaires de la Société de Recherches et d'exploitation des Pétroles en Tunisie (SEREPT), société anonyme au capital de 7 217 320 DT, dont le siège social est sis 8, rue Slimène Ben Slimène, 2092 El Manar 2 à Tunis, sont convoqués à l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 29 décembre 2023 à 9H30 au siège social de la SEREPT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des actionnaires de tenir, dans la même journée, l'Assemblée Générale Extraordinaire et le Conseil d'Administration (N°331);

2. Modifications des statuts et les mises à jour conformément à la loi 2019-47 du 29 mai 2019.

2023X01592SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2022

LA SOCIETE TOURISME SERVICES ET ANIMATION

«HOTEL EL FELL»

S.A en règlement judiciaire

Au capital social de 6.000.000 D

Siège social : Route Touristique El M'Rezka 8050 Hammamet

IU : 022765L

L'administrateur judiciaire Aifa Badreddine convoque les actionnaires de la Société Tourisme Services et Animation «Hôtel EL FELL» à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 9/01/2024 à quatorze heures (14) h au bureau dudit administrateur judiciaire sis à la rue Abou Bakir El-Bokri immeuble oxer 2 étage 3 bur b 3.5 Montplaisir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du délai et procédure de la convocation de l'assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport du conseil d'administration de la gestion de l'exercice arrêté le 31/12/2022 ;

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes;

- Approbation des états financiers;

- Approbation des opérations conformément à l'article 200 et suivant de même l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus des membres du conseil d'administration

- Quitus du mandataire de la justice

- Affectation des résultats ;

- Prime de présence

- Notification relative à la cession des parts du feu Mohamed Driss en faveur de ces héritiers conformément l'acte de décès

- Nomination du nouveau conseil d'administration

- Nomination de commissaire aux comptes pour trois années comptable conformément à la loi

- Projet des délibérations soumises pour approbation à l'assemblée générale ordinaire.

Conformément à l'article 280 du code des sociétés les documents comptables et nécessaires pour l'exercice 2022 sont à la disposition des actionnaires au siège de l'hôtel el Fell sise à la route touristique el Mrezka 8050 Hammamet à partir du 25/12/2023.

2023402926SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2024 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution de dividendes aux actionnaires.

- Questions diverses.

2023402930SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNSIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 Dinars

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

MF : 013026EPM000

Le Conseil d'Administration de TUNSIAN SAUDI BANK invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le lundi 8 janvier 2024 à 10h au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de T.S.B relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022,

3- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

4- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice dos le 31 décembre 2022,

5- Approbation des états financiers consolidés du groupe T.S.B relatifs à l'exercice 2022,

6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2022,

7- Affectation des résultats 2022,

8- Fixation des Jetons de présence, indemnités des membres du Conseil d'Administration,

9- Approbation pour la nomination de deux membres au Conseil d'Administration,

10- Renouvellement ou nomination d'un membre du Conseil d'Administration pour les années 2023-2024 et 2025,

11- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024 et 2025.

2023402931SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MASTER RETAIL

Société anonyme

Au capital de 28 600 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE,

Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, Charguia II, 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique / R.N.E : 1412646 H

Affiliation CNSS : 562543-40

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 8 Janvier 2024 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée,

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration;

- Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

- Augmentation de capital en numéraire;

- Suppression du droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

- Délégation de pouvoirs;

- Pouvoirs pour formalités.

2023402951SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Entreprise de Transport Terrestres «E.T.T s.a.r.l»

Capital social : 500 000 dt

Mtl Fiscal : 926415 R/A/M/000

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les associés de l'Entreprise de transport terrestres E.T.T s.a.r.l sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 6/01/2024 à 11h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

2023R02972SRLB3

Société Nouvelles Pâtes Céramiques ESSID SARL

Capital social : 295 000 dt

Mtl Fiscal : 4035 J/A/M/000

Siège social : Z.I Dar Chaabene El Fehry 8011

Tous les associés de la société Nouvelles Pâtes Céramiques ESSID Sarl sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 6/01/2024 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2023R02973SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base

«Cave Viticole de Grombalia»

Le mandataire judiciaire de la Société mutuelle "Cave Viticole Grombalia"

convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 12 Janvier 2024 à 10H, en réponse à un premier appel, au siège social de la société Sis à Semmeche GP1 Tunis, km 33, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election des membres d'un nouveau conseil d'administration.

NB :

- Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée adressée à la boîte postale n°33 cité ZOUHOUR GROMBALIA avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée conformément au statut

- Retrait de la demande de candidature pour le conseil d'administration se fait auprès de la direction de la société.

- La présentation de la convocation et de la C.I.N. est obligatoire pour l'accès et lors de l'enregistrement de la présence.

2023R02977SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

Identifiant unique : 736406 H

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 9 Janvier 2024 à 10 H au Cabinet Ramzi HAMMAMI, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des actes de gestion du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Affectation des résultats de l'exercice

4. Examen et approbation des opérations de l'article 23 des statuts et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Fixation de jetons de présence ;

7. Questions diverses.

2023402934SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un tuteur

En vertu d'un jugement ayant force de chose jugée rendu par le tribunal de première instance de Nabeul sous le n°289 en date du 15/08/2023 madame Taouhida bint Firjani Hamali a été nommée tutrice de sa mère Nabiha bint Bechir ben Mohamed Benhafsa pour gérer ses affaires et toutes ses transactions financières et la représenter devant tous les tribunaux et les administrations publiques et privées.

2023R02966DIVD2

Société de développement économique de Matmata

Société anonyme

Capital : 20 000 dinars

Inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro : 0008174H

Siège social : hôtel Sidi Idris, rue Tariq Ibn Ziyad, Matmata 6070

Le Conseil d'Administration informe que la liste des actionnaires de la société et le nombre de leurs actions dans la société ont été fixés, mis à jour et édités.

Tout actionnaire de la société qui a une objection à la liste des actionnaires mise à jour ou au nombre d'actions ou un actionnaire non inscrit sur la liste ou qui n'a pas pu justifier de son apport il faut qu'il devra s'opposer ou demander son inscription sur la liste actualisée des actionnaires et justifier de son apport au capital de la société devra être fait par écrit au siège social de la société dans un délai de trois mois à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis sera considéré comme le dernier délai pour la mise à jour de la liste des actionnaires du capital de la société.

2023R02967DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Aida Bent Salem Ben Mohamed KAABIR, titulaire de la CIN n°06800360, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/35302, objet du titre foncier n°33496 Monastir sis à Menzel Nour, Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde nationale de Menzel Nour sous n°1765 le 20/11/2023.

2023S01465DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Rim Bent Ali Ben Mahmoud ALMALAK, titulaire de la CIN n°04756789, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/49666, objet du titre foncier n°143161 Sousse concernant un appartement au 2ème étage dénommé «Al Wifek» sis à Sousse, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Bouhsina - Sousse sous n°1266 le 5/12/2023.

2023S01469DIVD2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°13232 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, Monsieur Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle Sousse, (Tél : 99961170) est désigné

liquidateur judiciaire des biens immobiliers, entre Badr Ayachi et Leila Daldoul, qui se composent de :

- Un appartement au rez-de-chaussée situé à l'immeuble Folla à chat Mariem objet du titre foncier n° 154753 Sousse.

- Un parking n°N2-09 situé au sous-sol de l'immeuble Folla à chat Mariem objet du titre foncier n°154694 Sousse.

- Un appartement au 4ème étage situé à l'immeuble les jardins El Yasmine cité Turki à Sousse objet du titre foncier n°190584 Sousse.

- Un parking au sous-sol de l'immeuble les jardins El Yasmine cité Turki à Sousse objet du titre foncier n°190539.

2023S01480DIVD2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°13449 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, Monsieur Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle Sousse, (tél : 99961170) est désigné liquidateur des biens en commun entre les héritiers du feu Nidham Ben Fraj qui se composent d'une parcelle de terrain à vocation d'habitation située à Knais, délégation de M'Saken, objet du titre foncier n°177151 Sousse.

2023S01481DIVD2

Avis

Mme Wafa Bent Abderrahmen Khmiri informe le public que leurs titres de propriété concernant :

1/ Un étage de villa de superficie 125.50m² avec un jardin de superficie 50m² située à la route eddayer km7 Sfax lui a été accordée par acte de donation en date du 4/02/2007 avec le témoignage des juges notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou.

2/ Un terrain de superficie 726m situé à la route el Ain km12 Sfax lui a été accordé par acte notarié en date du 01/12/2021 avec le témoignage des juges notaires Zouheir Abid et Zouhour Belhadj Ali.

Qui sont perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax rue de Carthage immeuble Ibn Zohr bureau M1 aux cours de 30 jours de cette publication.

2023X01571DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr. Lotfi Ben El hachmi Hamrouni n° de la CIN 05240063 déclare qu'il a perdu son contrat de propriété d'un terrain situé à El Amra Sfax rédigé par le notaire Chroudi Nassim daté le 6/11/2014 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier qui fait preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire CHROUDI NASSIM place 02 mars Jebenaina Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette annonce.

2023X01573DIVD2

Avis

Samir Bakar déclare qu'il a perdu son titre de propriété de la moitié d'un terrain à 491.70 m² situé à Sfax route Gremda Bouzaen K 5 provenant par acte de vente du 6/12/2014 enregistré le 13/01/2015 n° M002275 par les deux notaires Ahmed Bakar et Morad Chtourou, il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308

2023X01582DIVD2

Avis

Sawsan Bakar déclare qu'elle a perdu son titre de propriété de la moitié d'un terrain à 491.70 m² situé à Sfax route Gremda Bouzaen K 5 provenant par acte de vente du 29/8/2016 enregistré le 29/8/2016 n° M044540 par les deux notaires Ahmed Bakar et Nawfal Trigi, elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308

2023X01583DIVD2

Avis

Mr Riadh ben Monsour Benmahjoub et son épouse Samia bent Hassen Jamiai annoncent que son titre de propriété d'un terrain de superficie 720 mètres carrés sis à Sfax Route Saltania km 07 par un acte de vente notarié daté le 3 juillet 2006 enregistré à la recette des finances à Sfax le 7 juillet n°47050 rédigé par les notaires Abdallah El Gargouri et Zouhir Kallel et ils désirent se faire une copie originale.

Tous contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2023X01584DIVD2

Avis

Mr Fathi ben Hédi Haddar et son épouse Habiba bent Ahmed Maaloul annoncent que ses titres de propriété d'un terrain de superficie 450 mètres carrés sis à Sfax Route Saltania km 05 par deux actes de vente notarié le 1er daté le 6 février 1981 enregistré à la recette des finances à Sfax le 21 février 1981 n°240 rédigé par les notaires Kallel Zouhir et Med Hentati et le 2ème daté le 14 décembre 1983 enregistré à la recette des finances à Sfax le 28 décembre 1988 n°9428 rédigé par les notaires Kallel Zouhir et Med Hentati et ils désirent se faire une copie originale à chaque titre.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2023X01585DIVD2

Réouverture des délais de réception d'offres pour la cession de «Titre Foncier n°10246 Gabès»

Dans le cadre de la loi 36-2016 relative aux procédures collectives

Lors de l'assemblée tenue le 27 Novembre 2023, le juge-commissaire de la faillite de l'agence technique de transit et Service A.T.T.S, autorise le syndic de faillite d'ouvrir les délais de réception des offres relatives à la vente de titre foncier n°10246 Gabès et également refaire les publications nécessaires. Ainsi, la date limite d'acceptation des offres sera fixé le 02/01/2024, pour qu'elles soient présentées à la séance qui se tiendra le 8/01/2024.

De ce fait, le Syndic de la faillite, informe tout intéressé par l'acquisition de titre foncier n°10246 Gabès qu'il pourra retirer le cahier des charges, à partir de la date de publication du présent auprès de son siège situé à l'avenue Abou Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bloc A 1er Etage Bureau n°101- 3000 Sfax ou bien au greffe chargé des dossiers de faillite au Tribunal de Première Instance de Gabès.

Tous intéressé pourra également rendre visite au titre foncier n°10246 Gabès situé à la cité des infirmières rue de la plage délégation de Mtrach Gabès et ce pendant tous les jours ouvrables entre 9h à 12h et ce après la fixation à l'avance d'un rendez-vous avec le syndic de faillite Mr Hbib Maalej (74 202 500).

2023X01587DIVD2

Nomination de liquidateur d'un héritage

Suivant l'ordonnance sur requête n°11579/23 émanant du Tribunal de première instance de Sfax en date du 28/11/2023, il a été décidé la nomination de l'expert Nizar BARKIA en qualité de liquidateur de la succession du feu Mohamed FARSI.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis à l'immeuble Tej, Bloc A, 3ème étage - B.34 - 3027 Sfax El - Jadida - Tél : 74405305 dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023X01588DIVD2

Avis

Mr Ammar Ben Mokhtar Ben Ali Suwaii Jawedi titulaire de la C.I.N n°04218328 avise être propriétaire n° 13/40536, frais immobiliers n°81655 d'une parcelle de terre d'une superficie 68748 m² à Maknessi gouvernorat Sidi Bouzid. Il souhaite en extraire un deuxième exemplaire, et les objections seront acceptées au bureau du professeur Wided Guessmi Justice Al Ashahad, rue Habib Bourguiba, Al-Meknassi, Sidi Bouzid. Si quelqu'un a une objection, veuillez la soumettre dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de publication.

Toute opposition en dehors du délai imparti est rejetée.

2023X01596DIVD2

Avis

Mr Mohamed Monji Ben Arabi Ben Ali Khlifi titulaire de la C.I.N n°04237976 avise être propriétaire n° 13/40639, frais immobiliers n°81666 d'une parcelle de terre d'une superficie 38956 m² à Maknessi gouvernorat Sidi Bouzid il souhaite en extraire un deuxième exemplaire, et les objections seront acceptées au bureau de Maître Wided Guessmi huissier notaire, rue Habib Bourguiba, Al-Meknassi, Sidi Bouzid. Si quelqu'un a une objection, veuillez la soumettre dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de publication.

Toute opposition en dehors du délai imparti est rejetée.

2023X01597DIVD2

Perte d'acte de propriété

M Mongi Hachana informe le public de la perte de l'acte de propriété n°28062/03 du 13/4/2009 émis par la conservation régionale foncière de Mahdia objet du titre foncier n°25039 Mahdia dénommé NADIA contenant les parcelles n°110, 130, 72, 74 de superficie totale de 89344m² fractionnée en 89344 parts; consiste en un terrain agricole qui se compose d'oliviers et amandiers appartient à son père Mohamed Ben Ferjani Ben Mohamed Hachana né le 1/4/1935 CIN 3804206 et qu'un nouvel acte de propriété sera établie.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12 décembre 2023

2023402909DIVD2

Vente de Biens Immeubles

Appartenant à la B.F.T.

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Rue Aboubaker Achahid Montplaisir le Belvédère 1002 - Tunis

Report de délai de réception des offres

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 30/11/2023 Mr SALAH FEKI, LIQUIDATEUR de la BFT, informe le public du report du délai de réception des offres de vente biens immeubles appartenant à la BFT, ci-après :

1/ Titre foncier n°117155 Tunis, sis à Tunis à l'angle de la rue Hédi Nouira et la Rue Ibnou Chamaa Tunis.

2/ Titre foncier n°20705 Ben Arous, sis à l'angle de la Rue du Kods et Rue Ibn Jazzar à Hammam Echatt.

3/ Titre foncier 50585 Tunis, sis à Tunis, à l'angle de la rue Ali Dargouth et Saad Zaghloul.

4/ Titre foncier 103555 Tunis, sis à la Rue Mohamed V.

5/ Titre foncier 586721 Nabeul, sis à la Rue de Sicile Soliman Plage.

6/ Titre foncier 12196 Sfax, (16425èmes/32850 parts) sis à Imadat Sidi Daher, Bir Ali Ben Khelifa, Sfax.

7/ Un appartement sis au 3ème étage de l'immeuble n°6 résidence Mourouj - Route de Menzel Chaker Sfax.

Objet de l'annonce parue le 10/10/2023 au JORT, n°117 (annonces légales, réglementaires & judicaires) et ce du 5/12/2023 au 5/3/2024. Il est à rappeler que toutes les entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir le Belvédère - 1002 - Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 500 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035 188137578893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 5/3/2024 Les visites se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98 440 598).

2023402923DIVD2

Décision de nomination d'un séquestre

Sur La Succession ELamari Al-Omrani

En vertu de l'Arrêt rendu par le Président du Tribunal de première instance de Bizerte, le 21/11/2022 sous le numéro 30 il a été décidé de nommer Mme Khalfi Sihem séquestre sur les biens de Elamari Al Omrani au lieu de séquestre Abdelkarime Mrad et ce pour l'intérêt des héritiers.

2023402940DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société communautaire Locale Femmes Haffouz

Avis 2023S01361SODB1 paru au JORT n°134 du 17/11/2023 page 2625

Lire : … Sabrine AMRI

Au lieu de : Sabrine AMERI

Le reste demeure sans changement.

2023S01460RECZ9

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Tunis

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1267 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 91-1493 du 21 Octobre 1991 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 93-1068 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Tunis**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tunis porte à la connaissance du public qu'en date du **23 Octobre 2023**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Tunis.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Tunis, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Rue Le Soldat Mohamed El Hedi Bel Hadj Ain Zaghaouan El Bouhaira	Le Kram	569	**Nord :** Inconnu **Sud :** Rue Le Soldat Mohamed El Hedi Bel Hadj **Est :** T.F N° 167212 Tunis et 128100 Tunis **Ouest :** Passage	100674
15 Bis Rue Sidi Ben Arous El Assouak	El Medina	85	**Nord :** T.F N°148149 Tunis **Sud :** Inconnu **Est :** Inconnu **Ouest :** T.F N° 137774 Tunis et Domaine de l'Etat (593)	98595
18 Rue Sidi Ben Arous El Assouak	El Medina	373	**Nord :** T.F N° 55405- 1358 et Souk Chaouachia **Sud :** T.F N°14283-15652 -53382 et Inconnu **Est :** Rue Sidi Ben Arous **Ouest :** Réquisition N °57404 Tunis	98593
19 Rue Sidi Ben Arous El Assouak	El Medina	10	**Nord :** T.F N°148149 Tunis **Sud :** T.P.D N° 98594 **Est :** T.P.D N° 98594 **Ouest :** Rue Sidi Ben Arous	98592

17 Rue Sidi Ben Arous El Assouak	El Medina	25	**Parcelle 1:** **Nord :** T.F N°148149 Tunis **Sud :** Parcelle B et T.P.D N° 98594 - 98592 **Est :** T.P.D N° 98595 **Ouest :** Rue Sidi Ben Arous **Parcelle 2:** **Nord :** Parcelle 1 et T.P.D N°98594 **Sud :** Imed Doughmen **Est :** Imed Doughmen **Ouest :** Rue Sidi Ben Arous	98594

2023R02981MINA4